

## Pour les assistant(e)s maternel(le)s ou futur(e)s assistant(es) maternel(le)s

Trouver des informations actualisées sur la profession d'assistant(e) maternel(le) : agrément, statut, contrat de travail, droits et devoirs de la profession...

Avoir des réponses à leurs interrogations, se faire conseiller sur leurs droits et devoirs en tant que professionnels de la Petite Enfance.

Participer à des échanges avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s sur leurs pratiques professionnelles (soirées à thème, réunions...) pour rompre avec l'isolement professionnel.

Aborder des thèmes en lien avec la Petite Enfance dans une démarche de professionnalisation.

Approfondir leurs expériences en participant à des ateliers d'éveil avec les enfants.

## Pour les enfants

Accéder à des activités d'éveil et de socialisation.

S'ouvrir sur l'extérieur, rencontrer d'autres enfants et adultes en présence de l'assistant(e) maternel(le) ou du parent.

Découvrir la vie en collectivité.

Evoluer dans une structure adaptée et sécurisée.

## Pour les parents ou futurs parents

Trouver des informations sur les modes d'accueil existants sur le territoire de la communauté de communes et définir le plus approprié à leur enfant et à leurs besoins.

Obtenir une liste d'assistant(e)s maternel(le)s disponibles.

Etre informés sur les démarches administratives : explication du contrat de travail, droits et devoirs en tant qu'employeur...

Participer aux activités d'éveil avec leur enfant.

